

Stic

Par **lepatou06**, le **02/06/2008** à **13:27**

bonjour

mon fils a été convoqué par un opj suite à une plainte déposée par une mairie .pour atteinte à la vie privée!!

mon fils travaillait depuis peu.. juste 2 nuits dans un service de surveillance par caméra et le surlendemain de son debut d'activité la police municipal a fait pression sur son entreprise pour qu'il ne puisse plus travailler à ce poste: je suppose qu'il y avait quelqu'un d'autre a placer ou (et) que le facies de mon fils déplaisait puisque metis franco-viet (grand-mère maternelle vietnamienne) ?

si cela en etait resté la : aucun souci: mais quelle fut notre surprise d'etre convoqué par la police nationale suite a la plainte de la commune employant ce flic municipal: mon fils depressif a signé un pv plutot desequilibré car n'indiquant pas que les images etaient floutées lors d'une vue vers des domiciles privées: donc impossibilité logiciel d'etre un "voyeur" et d'attenter a la vie privée comme l'on en a accusée!!! l'opj faisant le sympa!! tranquillisait mon fils qui naif a signé ce pv: par la suite nous avons appris quil etait fiché sur le STIC !!! comment faire pour porter plainte et faire retirer cette fiche... voila le copinage entre un flic municipal et un flic national: au detriment d'un jeune qui a perdu son emploi puisqu a l'epoque il etait cdd et de plus maintenant fiché

voila l'aberration un surveillant puni d'avoir surveillait alors que le systeme de surveillance comporte toutes les garanties contre les atteintes a la vie privé!!d'ailleurs l'Opj a avoué qu il n'avait rien vu de reprehensible ,ce qui ne l a pas empeché de faire un sale coup!! pouvez vous me conseiller svp

Par **lepatou06**, le **29/06/2008** à **20:49**

suite et fin de l histoire vecu

j'ai ecrit au maire qui a porté plainte contre mon fils ,accusé d 'atteinte a la vie privée, il m a renvoyé vers le policier municipal responsable du service de video surveillance Mr R...

icelui ci m'a montré comment etait preservé la vie privée des gens: en effet l'image est de suite floutée quand on s'approche d'une fenetre ou d'un lieu d'habitation : meme les Distributeurs de billets sont protégés 'c'est de suite le floutage!!

impossible pour un employé d attenter a la vie privée : il y a bien un code pour desactiver ce floutage mais il n 'est en possession que d'un haut responsable de la mairie!!!

l'image n'est pas flouté vers les lieux publics par contre !! car le but de la video surveillance est de veiller a empecher les delits et les derapages plus ou moins sexuels surtout l'été sur la cote d'azur!!

je suis donc bien étonné qu un flic de la police nationale l'ai donc convoqué suite a la plainte : mon fils ne travaillait que depuis 2 nuits : ce flic national m a dit d'ailleurs qu il avait vu les

images et qu'il n'y avait rien de reprehensible!! soit on voulait donner la place à quelqu'un d'autre soit on voulait le rendre comme on dit "connu des services de police" car le procureur ne l'a pas convoqué pour un rappel à l'ordre mais la fiche Stic garde en mémoire le motif même s'il n'y a pas de suite, bravo au flic municipal et au flic national qui se sont donnés la main pour ficher un jeune homme au bout de 2 nuits de travail de vidéo surveillance!!! voilà à quoi sert aussi le fichier Stic PERMETTRE DE VOUS FICHER SOUS N'IMPORTE QUEL PRÉTEXTE ET DIRE DE VOUS? ENSUITE QUE VOUS ÊTES CONNUS DES SERVICES DE POLICE! APRES CELA FAITES CONFIANCE AUX FLICS